

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bâtiment F - Rue Roland GARROS - Parc du Bois Cesbron - CS 60125 - 44 701 Orvault cedex 01 -2 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL **DU JEUDI 30 MARS 2017**

2017-25 LANCEMENT DU MARCHE RELATIF AU GROUPEMENT DE **COMMANDES D'ACHAT D'ELECTRICITE**

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 30 mars, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 23 mars 2017, s'est réuni dans les locaux du SYDELA, à Orvault (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 24

Délégués présents : 21

Titulaires présents

Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire

Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire

Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz

Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu

Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain

Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis

Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois

Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval

Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale

Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon

Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson,

Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte

Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic

Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet

Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire

Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais (excusé)

Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)

Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul (excusé)

Madame Chantal PAILLUSSON, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon (excusé)

Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay (excusé)

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :

Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres Monsieur Louis SIMONEAU, délégué du collège électoral du Castelbriantais

Délégués suppléants présents

Monsieur Patrick MORICEAU, délégué du collège électoral de Grandlieu

Secrétaire de séance : Philippe MENUT

Affichage le 31 mars 2017

2017-25 LANCEMENT DU MARCHE RELATIF AU GROUPEMENT DE COMMANDES D'ACHAT D'ELECTRICITE

Vu la délibération du Comité syndical n°2017-01 du 9 février 2017.

Il est rappelé que le SYDELA est coordonnateur d'un groupement de commandes d'achat d'électricité depuis l'année 2015.

L'accord-cadre passé dans le cadre de ce groupement arrive à son terme, et il apparaît nécessaire de lancer un nouvel appel d'offre.

Le Comité Syndical du SYDELA a délibéré le 9 février dernier pour le lancement du marché pour une durée de 4 années.

Suite à des diverses contraintes, il a été proposé au Comité de ré-étudier la durée de ce marché.

Dans ces conditions, le Comité décide :

- D'autoriser le lancement de la procédure de dévolution selon les modalités suivantes:
 - Publicité européenne,
 - Accord-cadre de 3 ans comprenant 1 marché subséquent de 3 ans.
- D'autoriser M. le Président à signer les marchés issus du groupement de commandes pour le compte de ses membres.

Le Président,

Bernard CLOUET